

S'ENGAGER DANS LE RENOUVELLEMENT URBAIN

Journée nationale d'échanges avec les conseillers citoyens formés à l'ERU



Vendredi 16 novembre 2018

ATELIER D COMMENT PARTICIPER A L'ANIMATION DE LA MAISON DU PROJET ?

Animé par Francis RATHIER

Représentants des Conseils Citoyens :

- **Colette PERRON**, quartier du Blosne à Rennes
- **Régina DUCELIER**, quartier du Haut Clichy à Clichy-sous-Bois

3 présentations

- Quartier Montplaisir (Angers)
- Quartier du Blosne (Rennes)
- Quartier du bas Clichy-sous-Bois

Les points abordés

- L'intention du projet
- La nature du lieu
- Les fonctions du lieu
- Le fonctionnement du lieu
- Le bilan et les perspectives



Quartier Montplaisir (Angers)

« On est plus consultatif que partie prenante ! »

Le conseil citoyen un acteur en attente d'être considéré comme partie prenante

La parole à Gaëlle Chevreul et Denis Bruzé

Membres du conseil citoyen
du quartier Montplaisir (Angers)



Au cœur du
quartier



Les intentions du lieu



- Lieu de présentation du projet urbain (PRU)
- Présentation générale, pas (encore) d'informations sur les phases de travaux et les modalités

La nature du lieu

- La maison du projet est dans le relais mairie.
- C'est quand on va à la mairie que l'on découvre la maison du projet.



Les fonctions du lieu

Le lieu où le conseil citoyen de quartier peut se réunir.



Le fonctionnement du lieu

- Le CC a découvert la maison du projet comme tous les habitants.
- Non intégré à la conception, le CC découvre qu'il peut utiliser la maison du projet à sa guise.
- Les échanges et les discussions sur le projet n'ont lieu que lorsqu'il y a des temps d'animations organisés par les institutions, car le CC n'a pas les moyens d'organiser ses propres temps par manque d'informations et de personnes





Des perspectives

- Même si la maison du projet est située au cœur du quartier, c'est à elle d'aller vers la population et non le contraire.
- Créer un collectif pour l'animation de la maison du projet associant le CC et les institutions.

A stylized illustration of a cityscape. In the foreground, there's a blue river. Behind it, a green grassy bank features several houses: two yellow ones with blue roofs and one pink one. There are also green trees and two white wind turbines. In the background, a city skyline with various buildings is visible under a light blue sky with a yellow sun and white clouds.

Quartier du Blosne (Rennes)

« Une Maison du projet conviviale »

Le conseil citoyen un acteur fortement impliqué



La parole à Colette Perron

Membre du bureau du conseil citoyen de Rennes
et référente du groupe territorial du Blosne

Membre de la Commission intercommunale du logement
(CIL) pour le Conseil Citoyen

Membre du conseil fédéral de la Confédération nationale
du logement et de la consommation (CNLC)

Administratrice du centre social TY Blosne

Membre des commissions vie associative, finances et
membre du bureau de l'Association Rennaise des Centres
Sociaux (ARCS)

Un projet sur le métier depuis 2010

Un projet sur le métier depuis 2010

Un accompagnement de la concertation par l'Agence d'Urbanisme : une charte de la participation ; des ateliers urbains ; des voyages d'études (Berlin et Barcelone)

Des ambassadeurs du projet pour être relais entre les habitants et les autres acteurs du projet



18 000 Habitants



Un seul conseil citoyen pour l'ensemble des QPV de la Ville de Rennes, composé de cinq groupes territoriaux, dont celui de Blosne



Les intentions du lieu

Un groupe de 38 participants réunis sous forme d'ateliers pour : préciser comment s'investir dans la Maison du projet et sa gestion

Informier le public sur la transformation du quartier en articulant trois objectifs

- diffusion de **ressources** sur le projet urbain, les initiatives locales et la mémoire du quartier (outils d'information, expositions, etc.) ;
- **rencontres** entre acteurs pour favoriser la **co-construction** du projet urbain (habitants, techniciens, élus, constructeurs, jeune public, bailleurs, etc.) ;
- **médiation** (faciliter les échanges et l'expression – mobilisation des publics et élaboration d'actions collectives, etc.).

Extrait Charte

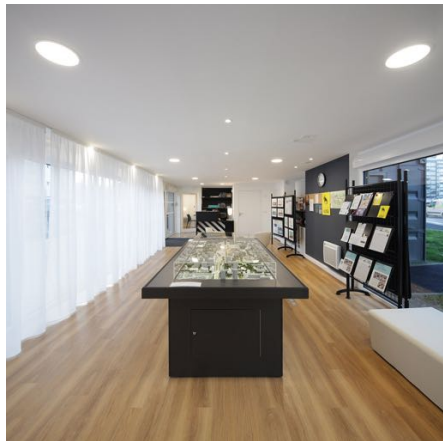
« Une Maison du projet qu'on ne peut pas rater »

Située sur la place du marché à la sortie du métro et inaugurée en décembre 2017

« On est obligé de passer devant »
« Magnifique et spacieuse »



« Une Maison spacieuse, accueillante et conviviale »



Un espace central de 47m² qui fait fonction de hall d'accueil et d'exposition



Une salle de réunion modulable de 37m²



Un bureau non dédié de 10m² et des sanitaires et locaux techniques pour favoriser la convivialité

La Maison de Projet : un lieu ressource

Information sur le projet

- Une maquette physique du centre de la ZAC Blosne-Est
- Une maquette numérique montrant les réhabilitations de logements collectifs déjà réalisées
- Des documents divers sur les constructions neuves

Co-construction

- Lieu prêté à tous les acteurs du projet : Habitants, associations, collectifs, acteurs privés ou publics, réguliers ou ponctuels
- 7 utilisateurs réguliers ont une clef à l'année. Un planning régule l'occupation : le CC s'y réunit tous les 1er mardis du mois
- D'autres lieux sont aussi utilisés pour la co-construction

Initiative

- Mur de parole organisé par le conseil citoyen sur le thème de la santé
- Participation à la présentation des budgets participatifs
- ...

Le fonctionnement de la Maison de Projet

- ✓ Un groupe de suivi en place composé d'acteurs du quartier avec les 7 utilisateurs réguliers ainsi qu'une personne de Renne Métropole et, pendant une période , de 2 services civiques
- ✓ Le conseil citoyen est membre de ce comité de suivi
- ✓ Une charte d'utilisation rédigée en amont de l'ouverture

Bilan et perspectives

- Des permanences organisées, mais par la collectivité ; pas encore par le Conseil citoyen
- Des portes ouvertes le samedi matin, auxquelles peuvent participer les membres du Conseil citoyen
- Travail partenarial avec élus et professionnels de la santé et co-construction pour la halle multifonction
- Une centaine de journées de permanence : 870 visites, sans compter les portes ouvertes du samedi matin (jour du marché)
- Des partenariats qui se renforcent grâce aux réunions régulières

- Souhait du conseil citoyen de mettre en place des permanences, notamment pour présenter la maquette du projet et souhait de la métropole d'avoir des co-animations de permanence
- Ouvrir plus fréquemment le samedi matin jour du marché
- Poursuivre les initiatives comme cela a été fait sur la santé



Clichy-sous-Bois

« La place on nous la donne,
mais c'est à nous de l'occuper ! »

Le conseil citoyen un acteur fortement impliqué

La parole à Régina Ducelier

Membre du conseil citoyen de Clichy-sous-Bois,

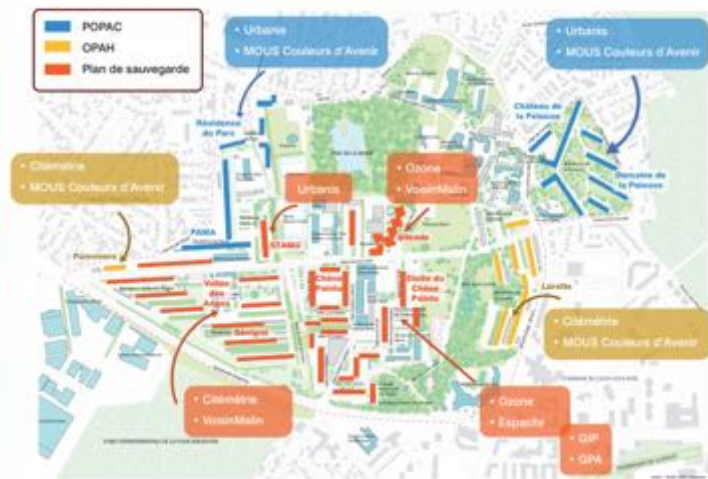
Présidente de l'association support du conseil
citoyen



Le projet de renouvellement urbain et ses acteurs

AMÉLIORER LES 12 COPROPRIÉTÉS DU QUARTIER

Toutes les copropriétés bénéficient d'actions pour améliorer la vie quotidienne des habitants :



- L'amélioration des copropriétés, un élément central du Projet sur le quartier du Bas-Clichy.
- Un Projet mené dans le cadre d'une grande opération d'intérêt national d'ORCOD (Opération de Requalification des Copropriétés dégradées).
- Un projet partenarial copiloté par l'État, la Ville et l'EPF IF :
 - L'EPF pilote le plan de sauvegarde et la mise en œuvre du projet urbain
 - La Ville pilote l'OPAH et le POPAC et le programme d'équipements publics.
- Une MOUS Ville, acteur de la Maison du Projet, en charge de la GUSP et de l'information et la sensibilisation des habitants à leur cadre de vie.
- Des opérateurs désignés par l'EPF IF.

Les intentions du lieu

- Un lieu qui a été **conçu avant l'existence du conseil citoyen**
- Un lieu où **l'équipe de maîtrise d'oeuvre urbaine et sociale (MOUS)** était déjà présente
- Un **lieu partagé** où les opérateurs sont présents
- Un **lieu auquel le conseil citoyen a demandé à participer**

Les caractéristiques de la Maison de Projet



Un lieu construit spécialement pour répondre aux besoins des habitants du projet cœur de ville

Les caractéristiques de la Maison de Projet



- Un espace d'accueil avec des informations sur le projet et son calendrier
- Des informations sur les ateliers organisés dans la Maison du Projet
- Des informations pour l'emploi.

- Des bureaux partagés pour les permanences des opérateurs et du conseil citoyen
- Deux salles de réunion pour les rencontres avec les habitants.

La Maison de Projet : un lieu ressource

- **Des ateliers** pilotés par l'équipe Mous auxquels participent des membres du conseil citoyen.
- Plusieurs **intervenants épisodiquement présents** :
 - Les opérateurs de requalification des copropriétés
 - ARC
 - Une association de conseil au fonctionnement des copropriétés
 - ARIFA une structure d'aide aux démarches administratives
 - Chatelain une structure d'accompagnement social
 - Les compagnons des bâtisseurs

Le fonctionnement de la Maison de Projet

- La Maison du Projet est un **lieu piloté par la Ville** qui y a installé l'équipe MOUS.
- Le **conseil citoyen y est associé et participe aux actions.**
- Une **convention a été signée avec la ville** pour légitimer la présence du conseil citoyen dans la Maison du Projet.
- Le conseil citoyen, organisé en association, **bénéficie de l'appui du service de la ville en charge de la vie associative et des quartiers, mais ne comprend que des bénévoles après avoir été soutenu dans sa période de lancement par un accompagnateur.**

Bilan et perspectives

Le conseil citoyen :

- ✓ Est **associé à tout**
- ✓ Est **passé en association** pour pouvoir porter des projets, disposera prochainement d'un local propre pour stocker son matériel et souhaiterait pouvoir accueillir un adulte relais
- ✓ Fait en sorte de **montrer ce que des habitants bénévoles sont capables de faire** et assure en dehors de la Maison du Projet des animations (table de quartier pour créer le dialogue, par exemple)
- ✓ Est **un acteur attentif aux résultats** et son rôle reste de défendre les gens et porter la parole de ceux qui sont résignés.